

ANNEXE 7

MODÈLE RAPPORT D'ANALYSE



Les éléments en vert sont à renseigner par le service acheteur:

Rapport d'analyse des offres (objet du marché)

Procédure : le service acheteur doit choisir la bonne procédure : Marché à procédure adaptée régie par l'article 28 (Procédure adaptée) ou articles 33 57 59 (appel d'offres ouvert) du Code des Marchés Publics.

Le pouvoir adjudicateur a ouvert le (date d'ouverture des plis) les offres reçues suite à la consultation pour (objet du marché).

La date d'envoi à la publication était le (date) et la date limite de remise des offres était fixée au (date) à 12 heures 00.

X (Nombre) de plis ont été réceptionnés, ouverts et jugés complets (pour le lot...)

I- Rappel des modalités de la consultation et des attentes de la communauté d'agglomération du Grand Cahors :

La communauté d'agglomération du Grand Cahors (rappeler le contexte de la consultation : qlq lignes : reprendre en général l'intro du cahier des charges)

L'estimation prévisionnelle est de :€H.T

Les dossiers de candidatures devront obligatoirement comprendre :

Rappeler les pièces exigées au stade de la candidature et qui sont listées dans le Règlement de la consultation

Les dossiers des offres devront obligatoirement comprendre :

Rappeler les pièces exigées pour la remise de l'offre et qui sont listées dans le Règlement de la consultation

La sélection de l'offre est réalisée sur les critères suivants :

Listés dans le RC :

- Critère N° 1 : %
- Critère N° 2 : %
-

II- Analyse

1) Analyse des candidatures

Le service acheteur analyse sommairement mais sérieusement les capacités financières techniques et professionnelles des candidats.

2) Analyse des offres

A) Pour le critère du prix, la note sera calculée de la manière suivante par application de l'article xxxxxx et de la formule suivante xxxxxx du règlement de consultation.

Après vérifications les offres de prix ne présentent pas d'erreur de calcul.

- Offre de base : (analyse par lot si le marché est alloti)

Entreprise	Offres de prix HT	Note	Rang

Appréciations de chaque offre au vu du critère du prix :

- Variantes si variantes :

Après vérifications les offres de prix ne présentent pas d'erreur de calcul.

Entreprise	Offres de prix HT	Note	Rang

Appréciations de chaque offre au vu du critère du prix :

- Options si options

Après vérifications les offres de prix ne présentent pas d'erreur de calcul.

Entreprise	Offres de prix HT	Note	Rang

Appréciations de chaque offre au vu du critère du prix :

B) Pour le critère de la valeur technique (ou autre critère), la note sera calculée de la manière suivante par application de l'article XXXXXX du règlement de consultation.

Bien reprendre le RC sur l'appréciation de la valeur technique : ex : note méthodologique ou moyens humains mis à disposition ou fiches techniques, etc., etc.... Analyser tous les éléments demandés dans le RC.

Appréciations de chaque offre au vu du critère de la valeur technique :

Si négociation : reprendre toute l'analyse avec l'évolution de la contre proposition financière et technique. Faire apparaître la nouvelle notation.

III- Synthèse de l'analyse

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé le classement des offres suivant :

Entreprises	Prix HT	Note du prix	Valeur technique	Note	Rang

IV- Proposition d'attribution : soit marché forfaitaire soit à prix unitaires soit les deux :

1/ Cas du marché forfaitaire :

Les services proposent de confier le marché à l'entreprise **XXX** :

Pour un montant forfaitaire de : **XXX.XXX** euros HT

H.T. : montant
TVA : montant
TTC :montant
Option : montant

2/ Cas du marché à commandes

Les services proposent de confier le marché à l'entreprise **XXX**, aux prix unitaires indiqués dans son marché (Bordereau de Prix) :

Pour un montant annuel maximum de : **XXX.XXX** euros HT (*cf. montant maximum de la consultation ou montants indiqués au marché si une fourchette a été fixée*)

- *H.T. : montant*
- *TVA : montant*
- *TTC : montant*

Ou si peu de prix unitaires :

Les services proposent de confier le marché à l'entreprise **XXX**, aux prix unitaires indiqués dans son marché (Acte d'engagement ou Bordereau de Prix), à savoir :

- *Prix 1*
- *Prix 2*
- *etc*

Pour un montant annuel maximum de : **XXX.XXX** euros HT (*cf. montant maximum de la consultation ou montants indiqués au marché si une fourchette a été fixée*)

Préciser la durée du marché + si renouvelable ou non.

Fait à Cahors, le (date)

Etabli par
Le Chef du service
(nom du Service)

(Nom du Chef de Service)

Visé par
Le Directeur
de la Commande Publique

Benoît DUFOULON

Signé par
Le Directeur Général
des Services Techniques

Christophe VACHET

Visa,
La Directrice des
Affaires financières

Nadège LAYRISSÉ